



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 JUIN 2023

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **33**
- représentés : **8**
TOTAL **41**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 29 juin à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, 1^{er} Vice-Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire -	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> - M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	- - -
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire -	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> - Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire - -	- Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Laurent FURST	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
Mme Laurence HOMMEL	ayant donné procuration à M. Bruno EYDER
M. Fabien SCHMITT	ayant donné procuration à Mme Laetitia MARTZ
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Marianne WEHR	ayant donné procuration à M. Denis TOURNEMAINE
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
Mme Christelle WAGNER-TONNER	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
Mme Marie-Bernadette PIETTRE	ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER

Membres excusés :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Thierry KLEIN, Adjoint de MUTZIG

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES – ADMINISTRATION GENERALE : MISE A DISPOSITION D'UN
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN
BRUCHE-MOSSIG**

N° 23-57

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 août 2019, portant création du Syndicat Mixte du Bassin Bruche-Mossig ;

CONSIDERANT qu'au vu des besoins de ce Syndicat en matière de marchés publics, il est suggéré de lui mettre à disposition, Madame Delphine GIQUEAUX, Adjoint Administratif Principal de 1^{ere} classe, à la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, à raison d'une quotité de 10h30 de service hebdomadaire ou 546 h 00 de service annuel ;

CONSIDERANT que cette solution paraît la plus opportune à court et moyen terme notamment, pour des raisons financières, mais aussi de souplesse, compte-tenu notamment des possibilités d'évolution du Syndicat ;

VU dans ce contexte :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le Code Général de la Fonction Publique,
- le décret N° 2008-580 du 18 Juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux, applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

CONSIDERANT que l'intéressée a donné son accord quant à cette mise à disposition ;

VU ainsi le projet de convention y relatif diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 29 juin 2023 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 4 mai 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
ratifie**

dans le cadre du fonctionnement du Syndicat Mixte du Bassin Bruche-Mossig, la convention de mise à disposition, par la Communauté de Communes au Syndicat Mixte du Bassin Bruche-Mossig, de Madame Delphine GIQUEAUX, Adjoint Administratif Principal de 1^{ere} classe, à raison de 10h30 de service hebdomadaire ou 546 h 00 de service annuel, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président



Jean-Luc SCHICKELE

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 30 juin 2023
- publication sur le site internet le : 30 juin 2023

Acte à classer**DE-23-57**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-06-30T11-38-57.00 (MI246070721)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20230629-DE-23-57-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : RESSOURCES HUMAINES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - MISE A DISPOSITION D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERMOREL
Date de décision : 29/06/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : [23-57 RH-AG-MISE A DISPOSITION ADJOINT ADMINSTRATIF AU SMBBM.PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date **30/06/23** à **11:38**

Par **SEGUIN Muriel**

Transmis

Date **30/06/23** à **11:38**

Par **SEGUIN Muriel**

Accusé de réception

Date **30/06/23** à **11:45**